

Séance du : 14.12. 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	10

L'an deux mil dix et le quatorze décembre, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, Maire.

Date de Convocation

9.12.2010

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, IRIGOYEN Bruno, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, FERRER Alain, LAPORTE Christophe.

Mmes URRICARIET Cécile, BERTHIER Aline, GESTAIN Josiane

Date d'affichage

9.12.2010

Absents excusés : Mrs DHUGUES J.L, DUCASSE Christophe
Mmes CARRERE Annie, LOISELLE Elodie

Secrétaire : Mr LEGRAND Clément

Objet de La Délibération : Avancement de grade d'un agent.

Mr le maire rappelle à l'assemblée :

▪ Conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 49 de la loi N°84-53 du 25 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du comité technique paritaire le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

- La délibération doit fixer le taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade
- Vu l'avis du CTP en date du 02/12/02010

Mr le maire propose à l'assemblée

De fixer le taux suivant pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité comme suit :

Cadres d'emplois	grades	Taux (%)
administratif	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	100
	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	
technique	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	100

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des présents le tableau ci-dessus.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :

Et publication ou notification du

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des
délibérations
Signé par les membres présents,
Le Maire, Serge DEBAT